



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

VENDREDI 8 FÉVRIER 2019 A 9H00

HEMICYCLE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE
57 RUE DE BABYLONE 75007 PARIS

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2018.**
- II. Compte-rendu de délégations d'attributions du Conseil de la Métropole au Bureau et au Président en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales.**
- III. Délibérations :**
 - ❖ **Election d'un membre du Bureau**
 1. Election en vue de pourvoir à une vacance au sein du Bureau (1er conseiller délégué).
 - ❖ **Aménagement**
 2. Modification de la définition d'intérêt métropolitain en matière d'aménagement de l'espace métropolitain.
 3. ZAC des Docks à Saint Ouen - protocole transactionnel entre l'APHP, l'université Paris Diderot, SEQUANO, la MGP et la commune.
 4. Villeneuve la Garenne - protocole de partenariat entre la MGP, GPA et la ville pour la conception et la conduite de l'opération d'aménagement.
 - ❖ **Centre aquatique olympique et Plaine Saulnier**
 5. Convention de participation au financement des ouvrages olympiques et paralympiques de Paris 2024 établie entre la Métropole du Grand Paris et la SOLIDEO.
 6. Compte-rendu de la concertation préalable à la réalisation du projet du centre aquatique olympique et du franchissement piéton au-dessus de l'A1.
 7. Modalités de mise à disposition du public par voie électronique du dossier relatif au projet de création de la ZAC Plaine Saulnier.
 - ❖ **Finances**
 8. Fonds d'investissement métropolitain - modification du règlement.
 9. Fixation des attributions de compensation définitives 2018.
 10. Attribution de compensation 2019 - Fixation des montants provisoires à verser aux communes.
 11. Débat d'orientations budgétaires 2019.
 - ❖ **Environnement**
 12. Compétence « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » - précisions.
 13. Avis sur le plan climat air-énergie territorial (PCAET) de l'EPT Paris Ouest La Défense.
 14. Lancement de l'appel à projets Nature 2050.

❖ **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**

15. Avis sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Croult Enghien Vielle Mer.
16. Convention avec le syndicat du mixte pour l'aménagement du Morbras (SMAM) pour l'entretien du Morbras sur sa partie métropolitaine.

❖ **Développement économique**

17. Convention d'objectifs et de financement avec l'IEC (institut de l'économie circulaire).

❖ **Administration générale**

18. Modification de la délégation de compétence donnée au Bureau.
19. Modification de la délégation de compétence donnée au Président.
20. Mandat spécial - Marché International des Professionnels de l'Immobilier.

❖ **Désignations**

21. Agences locales de l'énergie (ALEC).
22. Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYaGE) – remplacement et compétence « mise en œuvre du SAGE ».
23. Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE de la Bièvre.
24. Association « Paris&Co ».
25. Conseils de surveillance des établissements publics de santé.

IV. Communication

V. Points divers

Fait à Paris, le 1^{er} février 2019

SIGNE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison